

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2026

A 17 H 00

- Installation des conseillers municipaux dans l'ordre de leur élection ;
- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Élection du Maire sous la présidence du doyen ou de la doyenne de l'assemblée ;
- Détermination du nombre des Adjoints au Maire ;
- Élection des Adjoints au Maire ;
- Lecture de la Charte de l'élu local ;
- Indemnités de fonction accordées au Maire, aux Adjoints et aux Conseillers Délégués ;
- Majoration des indemnités de fonction accordées au Maire, aux Adjoints et aux Conseillers délégués ;
- Détermination des conditions d'exercice des mandats locaux ;
- Délégation de pouvoirs au Maire ;
- Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux ;
- Création d'un emploi de collaborateur de Cabinet ;
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Election des représentants de la Ville ;
- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 02 mars 2026 ;
- Subvention au profit du Tour Cycliste du Loir-et-Cher ;
- Questions diverses.